



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-et-un janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : Modification tableau des emplois –
Service espaces verts**

Délibération n° 2026.01.21.006

Rapporteur : Michel ROUGÉ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
 Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
 Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
 Vu le tableau des emplois ;

Considérant la nécessité de modifier les grades d'accès à l'emploi de Responsable du service Espaces verts et de l'ouvrir au cadre d'emplois des adjoints techniques face aux difficultés rencontrées pour le recrutement sur ce poste ;

Considérant que, de même, il est également nécessaire d'ouvrir le poste de Responsable des équipements sportifs au grade d'adjoint technique principal afin d'élargir les possibilités de recrutement ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à modifier les emplois tels que présentés ci-dessous ;

Actuellement :

Service Espaces verts					
Responsable du service Espaces verts	1	1	C/B	Agent de maîtrise	Technicien
Responsable de l'équipe terrain	1	1	C/B	Agent de maîtrise	Technicien
Responsable des équipements sportifs	1	1	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise ppal 1° classe
Agent polyvalent des espaces verts	3	3	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise

Membres en exercice : 29
 Membres présents : 21
 Absents excusés Représentés : 7
 Absent : 1

Date convocation :
 15 janvier 2026

Acte rendu exécutoire après
 - dépôt en Préfecture,
 - publication ou notification

29 JAN. 2026

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Pascal BARCENAS, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN,

Étaient excusés représenté(es) : Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à A. MIRANDA), Isabelle BESSIERES (pouvoir à JL GALY), Xavier MOULIGNEAU (pouvoir à B. DEVAY), Fabienne MORA (pouvoir à AM AGUADO), Pascal AGULHON (pouvoir à T. THEBLINE), Hassan HAMDANI (pouvoir à G. DENEUVILLE).

Absent : Patrice RENARD

Secrétaire de séance : Bernard DEVAY

Envoyé en préfecture le 27/01/2026

Reçu en préfecture le 27/01/2026

Publié le

29 JAN. 2026

ID : 031-213102825-20260121-DEL22026006-DE

Organisation au 21 janvier 2026 :

Service Espaces verts					
Responsable du service Espaces verts	1	1	C/B	Adjoint technique	Technicien
Responsable de l'équipe terrain	1	1	C/B	Agent de maîtrise	Technicien
Responsable des équipements sportifs	1	1	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise ppal 1 ^o classe
Agent polyvalent des espaces verts	3	3	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Autorisent le Maire à modifier les emplois tels que présentés ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Bernard DEVAY
Secrétaire de séance,



Michel ROUGÉ
Maire,



Membres en exercice : 29 Membres présents : 21 Absents excusés Représentés : 7 Absent : 1 Date convocation : 15 janvier 2026 Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture, - publication ou notification 29 JAN. 2026	Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Pascal BARCENAS, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Étaient excusés représenté(es) : Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à A. MIRANDA), Isabelle BESSIERES (pouvoir à J.L. GALY), Xavier MOULIGNEAU (pouvoir à B. DEVAY), Fabienne MORA (pouvoir à AM AGUADO), Pascal AGULHON (pouvoir à T. THEBLINE), Hassan HAMDANI (pouvoir à G. DENEUVILLE). Absent : Patrice RENARD Secrétaire de séance : Bernard DEVAY
---	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>